

Le bilinguisme et la mosaïque canadienne

Deux langues officielles, plusieurs cultures ?



La structure démographique du Canada, pays de forte immigration, diffère beaucoup de celle des pays du vieux continent, la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, nations millénaires où les générations se perpétuent d'elles-mêmes sans qu'un afflux massif d'immigrants y apporte de changements substantiels.

Immense territoire vierge, le Canada fut d'abord peuplé sporadiquement d'Indiens et d'Esquimaux. Au cours du dix-septième siècle, il fut colonisé par les Français puis par les Anglais. Au dix-huitième arrivèrent des immigrants d'origines diverses. Ils se firent de plus nombreux et on peut dire que le défrichement et la mise en valeur des Prairies, à la fin du siècle dernier, fut leur œuvre. Les « Néo-Canadiens » n'ont pas fondé le Canada, mais ils ont largement contribué à le faire ce qu'il est devenu.

Contre l'assimilation

Cette immigration aux origines autres que britannique et française se poursuit de nos jours et elle n'est pas sans effet sur la situation des deux principales communautés du Canada. En fait, deux langues sont utilisées et tout immigrant est conduit à apprendre l'une ou l'autre. Cependant, cette intégration à un groupe linguistique, anglophone ou francophone, ne doit pas être une assimilation. Car l'assimilation coupe l'individu de ses racines, l'appauvrit, l'oblige à renoncer à son identité, en un mot le dépersonnalise. Elle prive, de surcroît, la société dans laquelle l'immigrant a choisi de vivre d'une partie des valeurs qu'il lui apporte.

La commission fédérale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a insisté sur ces faits. Assurée que les deux cultures dominantes ne peuvent que trouver profit au rayonnement des autres et que le Canada tout entier peut y puiser une grande richesse et un grand

dynamisme, la commission a publié, dans le quatrième livre de son rapport, des recommandations qui visent à sauvegarder et à développer la diversité culturelle du Canada.

Le sentiment d'appartenance

Dans un document qu'il a déposé l'année dernière à la Chambre des communes, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a clairement exprimé que le gouvernement fédéral n'entendait pas seulement faire siennes les recommandations de la commission d'enquête, mais qu'il souhaitait les « dépasser ».

« Il est plus que temps, écrit le premier ministre, que les Canadiens prennent mieux conscience de la riche tradition des nombreuses cultures que nous avons au Canada. Les citoyens du Canada viennent de presque tous les pays du monde et ils apportent avec eux toutes les religions et toutes les langues les plus importantes. Grâce à cette diversité culturelle, tous les Canadiens ont une vaste expérience de l'humanité. Le gouvernement estime qu'il s'agit là d'un patrimoine à conserver soigneusement et il croit que le Canada y perdrait si nous adoptions des programmes d'assimilation obligeant nos citoyens à oublier les cultures qu'ils nous ont apportées et à y renoncer (...). Partout dans le monde, la technologie, les communications de masse et l'urbanisme font disparaître peu à peu la diversité culturelle. Plusieurs écrivains ont décrit cette situation comme la création d'une société de masse, une société où la culture et les loisirs produits en masse et les grandes institutions impersonnelles menacent de dénaturer et de dépersonnaliser l'homme. L'un des besoins fondamentaux de l'homme est un sentiment d'appartenance et une bonne partie du malaise social contemporain, dans tous les groupes d'âge, existe parce que ce besoin n'a pas été satisfait. Les groupes ethniques ne sont certes pas le seul moyen de répondre à ce besoin d'appartenance, mais ils ont joué un rôle très important dans la société canadienne. Le pluralisme ethnique peut nous aider à vaincre ou à

éviter l'homogénéisation et la dépersonnalisation de la société de masse. Des groupes ethniques vivants peuvent donner aux Canadiens de la deuxième et troisième génération, ainsi que des générations suivantes, le sentiment qu'ils sont liés à la tradition et aux habitants de diverses parties du monde et de diverses époques. (...) Le gouvernement ne répond pas seulement de façon positive aux recommandations de la commission d'enquête sur le bilinguisme mais, pour respecter l'esprit du livre IV, il désire les dépasser afin d'assurer le maintien de la diversité culturelle du Canada ».

L'identité canadienne

Il ne faut cependant pas confondre, lorsqu'on parle de diversité culturelle, l'identité culturelle et l'allégeance à un pays, qui sont deux notions distinctes. On peut très bien se sentir Français, Anglais, Italien, Slave ou Chinois parce qu'on est né dans une famille particulière au patrimoine particulier, et se sentir en même temps Canadien, c'est-à-dire membre de la collectivité canadienne tout entière au sein de laquelle on vit et dans laquelle on a choisi de s'établir. « La fidélité à sa propre culture, écrit M. Trudeau, ne diminue pas nécessairement (et normalement ce n'est pas le cas) la fidélité encore plus grande envers la collectivité et le pays ».

C'est que, de fait, « le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne ». Aussi chaque groupe a-t-il « le droit de conserver et de faire épanouir sa propre culture et ses propres valeurs dans le contexte canadien. Dire que nous avons deux langues officielles, ce n'est pas dire que nous avons deux cultures officielles, et aucune culture n'est en soi plus « officielle » qu'une autre. Une politique de multiculturalisme doit s'appliquer à tous les Canadiens sans distinction ».

Ce serait avoir une vision étroite et dogmatique du bilinguisme officiel que d'admettre qu'il en doive résulter un dualisme culturel exclusif de tout autre culture. « La loi sur les langues officielles, précise M. Trudeau, désigne l'anglais et le français, langues officielles du Canada pour ce qui concerne toutes les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. Elle ne parle pas des cultures ni ne porte atteinte au rôle de toutes les langues d'être les instruments des diverses cultures existant au Canada. D'autre part, le fait de reconnaître la valeur culturelle de nombre de langues ne saurait non plus saper la position des deux langues officielles de notre pays. On continuera d'inciter et d'encourager tous les citoyens du Canada à en faire usage ». Si le Canada ne reconnaissait pas la diversité dans l'unité, qui la reconnaîtrait ? ■